
La Direction générale confirme qu'à ce jour les arrêtés fixant les taux de promotion des Tableaux d'avancement pour les années 2015 et 2016 ne sont toujours pas parus.

TA 2015 : suite aux CAPN qui se sont tenues au 1er semestre 2015, les listes définitives des promus au grade supérieur dans chaque corps (agents administratifs, agents techniques, contrôleurs et géomètres) ne sont donc toujours pas publiées.

TA 2016 : Compte tenu des délais nécessaires à la préparation des CAPN de tableau d'avancement, les CAPN prévues pour chacun de ces grades en septembre et octobre ne pourront pas se réunir aux dates indiquées. Elles sont donc reportées à une date qui sera fixée ultérieurement.

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
